

EN BREF ...



JEUNES DE 18 À 26 ANS

motivés pour s'intégrer professionnellement.

Des dossiers approuvés par une commission multi-acteurs

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INTÉGRÉ PAR LA MISSION LOCALE



- accompagnement collectif intensif
- accompagnement personnalisé pendant 1 an
- mises en situation professionnelle et formations

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INTÉGRÉ

logement,
santé,
mobilité,
citoyenneté...

OBJECTIFS

accès à l'autonomie
accès à l'emploi
et à la formation

ALLOCATION EN APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT

492,57* €

par mois

*Montant indicatif - avril 2019

1 an

ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

1 an

POUR EN SAVOIR PLUS, ADRESSEZ-VOUS À :

Mission Locale d'Insertion du Poitou
30 rue des Feuillants 86000 POITIERS

Tél. : 05.49.30.08.50

Email : garantiejeunes@mli-poitiers.asso.fr



Vous avez
entre
18 et 26 ans

Vous êtes 
ni scolarisé(e),
ni en formation,
ni en emploi

GJ

Garantie Jeunes



Prêt(e) à vous
engager
pour un an



Volontaire
et motivé

LA GARANTIE JEUNES, C'EST QUOI ?



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Un accompagnement collectif avec des groupes de travail dans le but de développer votre autonomie.

SUIVI PERSONNALISÉ

Un suivi personnalisé et individuel par un conseiller référent de la Mission Locale dans toutes vos démarches (citoyenneté, logement, santé, mobilité,...).

IMMERSIONS EN ENTREPRISE

Des périodes d'immersion en entreprise (visites, stages, emploi...) afin de vous faire découvrir le monde du travail et acquérir de nouvelles expériences professionnelles.

POUR QUI ?



Vous avez entre 18 et 26 ans



Vous êtes volontaire et motivé



Vous n'êtes ni scolarisé(e), ni en formation, ni en emploi



Vous êtes prêt à vous engager pour un an

La Garantie Jeunes est une solution pour vous permettre d'avancer dans votre vie et concrétiser vos projets.

En appui de cet accompagnement, une allocation forfaitaire de **492,57 par mois*** vous est versée pendant un an, en fonction de votre engagement.

* Montant indicatif - avril 2019

COMMENT EN FAIRE PARTIE ?

La Garantie Jeunes est un dispositif qui a pour but de vous amener vers l'autonomie.

Il vous permet d'acquérir des compétences concrètes qui vous aideront dans votre vie quotidienne et dans vos démarches professionnelles. En France, la Garantie Jeunes est pilotée par le Ministère de l'Emploi via les Missions Locales.



Durant votre parcours, la Mission Locale reste votre interlocuteur privilégié et se réserve le droit d'émettre des sanctions si vous ne respectez pas vos engagements.